

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERES  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune d' OLIVET



Nombre de conseillers

en exercice : 11  
de présents : 9  
de votants : 10

Date de convocation :

28/03/2023

Date d'affichage :

04/04/2023

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

OBJET :

DCM 2023-17  
BUDGET PRIMITIF  
EXERCICE 2023

Séance du 3 avril 2023

L'an deux mil trois, le trois avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire.

Présents : MORAND Éric, PIQUET Sarah, LIGER Sylvie, BARDOLS Frédéric, BRETON Antoine, VEZY Sandrine, GAUDIN Patrice, LORICHON Michel, MUREZ Stéphane

Absent(s) excusé(s) : ROGER Jean, CHABIRON-LAGADEC Stéphanie

POUVOIRS :

Monsieur ROGER Jean donne pouvoir à Madame PIQUET Sarah.

Monsieur BRETON Antoine a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal de la commune d'Olivet :

Les propositions de dépenses et recettes, en fonctionnement et en investissement, pour le Budget Primitif de la commune sont présentées.

Le Budget Primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 560 500.72 € pour la section de Fonctionnement ;
- 246 450.63 € pour la section d'Investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VOTE le Budget Primitif 2023 aux montants ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le Budget Primitif 2023.

Les montants TTC des investissements sont estimés comme ci-dessous :

Réseau d'électrification / Éclairage Public Tranche 1	23 200.00 €
Réseau d'électrification / Éclairage Public Tranche 2	40 500.00 €
Aménagement revêtement Parc du Prieuré	37 415.28 €
Aménagements Allées Parc du Prieuré	11 158.62 €
Mur Prieuré Tranche 3	27 000.00 €
Travaux Voirie	17 500.00 €
Matériel technique	6 000.00 €

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Éric MORAND

